

F.S.U Le Communard Inter 87

Feuille d'Infos Syndicales N°14 . Mairie d'Isle . Dec. 2008

Ce numéro du communard est dense car il fait la synthèse des actions engagées par le syndicat depuis mi septembre. Vous lirez dans les pages qui suivent :

- Une synthèse du compte -rendu du CTP du 29 septembre qui a fait suite à une réunion d'1 heure mensuelle d'information
- Une réunion avec le Maire et une adjointe au sujet du Service Minimum d'Accueil
- Une analyse des résultats des élections du 6 novembre au sein de notre collectivité et dans le département
- Un point sur le mouvement de grève du 7 novembre
- Les suites de cette mobilisation

Nous faisons un résumé du CTP du 29/09/08 :

Représentants de la collectivité

Titulaires : Gilles BEGOUT, Pierre AUZEMERY, Marie LAPLACE, Muriel LAUVERGNE-NIMYLOWYCZ, Bernard ANACLET.

Suppléants : Eric ELCHINGER, Françoise BLANCHARD-ROGERIE

Représentants du personnel :

Titulaires : Hervé FAURE, Monique FAYE, Christian BECHADE, Marie-France MORELON, Gérard TEISSANDIER

Suppléants : Jean-Pierre DELAGE-DAMON, André MAZALEYRAT, Valérie DESMAISON.

Excusé : Patrick GUITARD

Assistaient également à la séance à titre consultatif :

Françoise BOURGUIGNON, Directrice Générale des Services, Marie Noëlle BOUTAUD, service ressources humaines, Joëlle PENOT, Directrice de la Résidence Fleurie, Ellen DECUIGNIERE, service ressources humaines.

Les suppléants continueront à siéger.

Les suppléants n'avaient pas reçu de convocation à ce CTP. Ils sont venus quand même ! Une décision prise unilatéralement par une seule personne. La FSU a rappelé la nécessité collégiale et démocratique de la présence des suppléants. Ils sont élus par les agents de la collectivité et il est impératif qu'ils suivent les questions abordées.

Le Maire est revenu sur sa position, les suppléants continueront à siéger.

APPROBATION DU CTP DU 24/07/08

La FSU n'a pas approuvé ce CTP pour les raisons suivantes :

- Seuls deux représentants de la FSU étaient présents sur 10. Il a été fait pression directement ou par téléphone sur plusieurs de nos représentants pour qu'ils siègent. Cette ingérence est inadmissible.
- Le règlement intérieur toujours en vigueur indique que le quorum est atteint lorsque les $\frac{3}{4}$ des membres sont présents, soit 7,5 personnes. De plus il n'a pas été vérifié en début de séance.

Au-delà de l'obligation de quorum nous considérons que la prise en compte du paritarisme est indispensable au bon fonctionnement de la démocratie. Il en va de l'histoire et du respect des instances paritaires, difficilement obtenues par nos pairs. Elle révèle le degré de concertation et de dialogue social en cours dans la collectivité.

Vote : contre : 5, abstention : 1, pour : 4

BILAN SOCIAL : Il demanderait à être plus précisément étudié, avec des comparatifs entre les différentes années. Nous constatons une évolution positive de l'intégration des agents non titulaires. Le Maire s'engage à ce qu'il n'y ait plus aucune situation précaire en 2009.

Le nombre de travailleurs handicapés au sein de la collectivité progresse mais reste en dessous de l'obligation légale soit 6% des effectifs.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL :

Malgré son désaccord sur le texte, le Maire fait part de son devoir d'application de la loi.

Il laisse la parole à Mme LAUVERGNE qui présente l'organisation retenue pour faire fonctionner cet accueil. (les lieux, six classes, salles de garderie, voire le gymnase et le centre de loisirs, regroupement des deux maternelles à St Exupéry, confection de repas froids, élaboration d'une liste de personnel habilités à encadrer les enfants pour transmission à l'Inspection Académique...).

La Municipalité dit : « Cela va à l'encontre de nos idées ». Malgré tout elle démontre qu'elle a déjà beaucoup réfléchi à son organisation !

L'intervention de la FSU a permis de remettre en question l'organisation de ce service. Il a été demandé au Maire de prendre une position politique forte en affirmant ne pas être en mesure d'appliquer cette loi, comme l'ont fait d'autres élus, exemple du Maire d'Eymoutiers.

En conclusion le SMA n'a pas été appliqué le 7 octobre sur la Commune d'Isle et la Municipalité se donne le temps d'une concertation à la fois avec les élus de l'opposition et le syndicat FSU. Cette dernière proposition est acceptée à l'unanimité.

ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUES : Une certaine confusion entoure le poste de chargé d'études techniques. Il apparaît dans un premier

temps sur l'organigramme, puis le Maire laisse entendre qu'il pourrait être supprimé à partir du mois de décembre ? On ne sait plus si cet organigramme est fonctionnel ou fait sur mesure !

Contre : 5, abstention : 1, pour : 4

ORGANIGRAMME DU SERVICE JEUNESSE

Il vient modifier une décision antérieure prise en CTP sur la répartition du poste de Direction à 50% sur la jeunesse et la culture.

La FSU demande que soit prise en considération la formation des agents pour l'affectation sur les postes fonctionnels ainsi définis.

Voté à l'unanimité

CONGES ANNUELS : Un calendrier prévisionnel devra être instauré par service et établir les congés de chaque agent avant le 15 mars de chaque année. Une certaine souplesse de fonctionnement est acceptée en fonction des situations exceptionnelles.

FERMETURE DU LIEU ACCUEIL ENFANTS

PARENTS : Les 5 heures de service public supprimées sont reportées sur une permanence à la Mairie au secteur des inscriptions à la crèche.

Voté à l'unanimité.

PERMANENCE A LA MAIRIE D'ISLE LE SAMEDI

Chaque agent dans chaque service devra contribuer à tour de rôle à assurer une permanence le samedi matin à la Mairie.

Gérard TEISSANDIER indique, à juste titre, qu'il ne devrait pas être concerné par cette permanence, il dépend des services techniques dont les horaires sont répartis du lundi au vendredi.

Pour l'organisation de cette permanence le Maire considère qu'il fait parti des effectifs administratifs !

Pour : 9 Abstention : 1

QUESTIONS FSU SUR LA

REORGANISATIONS DES SERVICES : Le Maire les pose à la place du syndicat et y répond en indiquant que des fiches de postes sont en cours d'élaboration en concertation avec les chefs de service et les partenaires sociaux.

Donc à suivre.....

Vote à l'unanimité.

CHEQUES DEJEUNER : La FSU demande que le nombre de tickets restaurant attribué aux agents soit augmenté, il devrait se rapprocher de la réalité, soit du nombre de jours total travaillés dans l'année. Le Maire indique que l'enveloppe prévue ne sera pas majorée, le budget actuel est maintenu. Il rappelle néanmoins que cette année il a attribué aux agents habitant en dehors de la commune les mêmes tarifs que les Islois (accueil de loisirs, école de musique, ateliers d'expression, restauration scolaire). Nous saluons cette décision qui nous avait été refusée jusqu'à maintenant.

AGENTS A TEMPS INCOMPLET : Des agents titulaires de leurs emplois sont maintenus à temps incomplets malgré leur demande et ceci depuis plusieurs années. Cette situation génère des revenus insuffisants en dessous du seuil de pauvreté et ne leur permet pas de cotiser à la retraite des fonctionnaires (CNRACL). Il est urgent de les passer à temps complet ou dans l'immédiat à 28 heures pour qu'ils bénéficient de la CNRACL. Ces agents ont vu les activités de la commune augmentées et des personnes recrutées pour faire face à des besoins sans qu'on prenne en compte leur situation.

ACTIVITE SYNDICALE : Il y a lieu de faire l'inventaire des panneaux d'affichage syndical et d'en installer là où ils font défaut. Une connexion à Internet est une nouvelle fois demandée. A voir avec M. Eric ELCHINGER.

SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL.

Nous avons rencontré le Maire et son adjointe du secteur scolaire au sujet du Service Minimum d'Accueil. La Municipalité prend position contre cette loi mais s'interroge sur son obligation de l'appliquer. Ainsi nous avons constaté dans un premier temps que tout était prêt dans l'éventualité de sa mise en oeuvre (liste de personnel susceptible de l'assurer, locaux, repas...). Le dialogue et la concertation a permis de mettre en accord la posture et la pratique « je suis contre donc je ne l'applique pas ». Les arguments de la FSU ont été entendus, à savoir :

- Être solidaire des enseignants en respectant leur travail (ils n'ont pas à être remplacés par des non professionnels de l'enseignement pendant le temps scolaire) et la loi porte atteinte à leur droit de grève.

- Être solidaire des agents de la collectivité. Ils ne veulent pas être des briseurs de grève, ils refusent la constitution de listes de noms qui circulent et le contrôle qui va avec.

Le syndicat et la Municipalité sont en accord pour dire que la Commune n'a pas à se substituer à l'Education Nationale, que les agents territoriaux n'ont pas de temps à libérer pour accomplir une mission qui ne leur incombe pas, que la Mairie d'Isle n'a pas les moyens d'appliquer cette loi..

LES ELECTIONS DU 6 NOVEMBRE 2008 :

Résultats concernant le Comité Technique Paritaire d'Isle.

Votre section syndicale FSU INTER 87 est largement confortée dans son action, les chiffres suivants en témoignent, le plébiscite est encore plus fort qu'en 2001.

Sur 99 inscrits, 88 personnes sont venues voter, 12 bulletins ont été déclarés nuls.

La FSU obtient **76 suffrages**.

Retenons deux pourcentages significatifs :

- Le fort taux de participation au vote : **88%** (il était de 75% en 2001)

(et ceci malgré qu'il n'y ait qu'une seule liste en présence, comme en 2001)

- Le nombre de voix obtenues par la FSU par rapport aux votants soit : **86%** (82% en 2001).

Cela indique :

- L'intérêt que portent les agents aux décisions prises et négociations menées au sein du CTP.
- La confiance accordée aux représentants syndicaux FSU INTER 87 notamment dans la période actuelle, les agents nous ayant fait part lors des réunions mensuelles d'information des difficultés et du climat de suspicion instaurés dans les différents services, des réorganisations sans concertation... Nous avons écouté et entendu la forte demande de mobilisation.

Votre soutien massif lors de ces élections atteste du travail permanent d'information et d'actions syndicales accompli en 7 ans de mandat. Nous recevons ce message d'encouragement et nous sommes déterminés à continuer à défendre et à faire respecter les droits de l'ensemble des agents de notre collectivité.

ELECTIONS AUX COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

: La forte poussée de la FSU se confirme au niveau départemental. Sur l'ensemble des votes, toutes catégories d'emploi confondues (A, B, C), nous sommes largement majoritaires : 38,73% devant la CGT (30%) et FO (28,42%).

Par catégorie d'emploi :

En A (le syndicat national des DGS obtient la majorité des voix et 2 sièges) , 1 siège est attribué à la FSU (H. FAURE est élu suppléant)

En B : La FSU est majoritaire et obtient 2 sièges

En C La FSU est majoritaire et obtient 3 sièges

Elections du CTP du Centre de Gestion regroupant l'ensemble des collectivités du département de moins de 50 agents.

INTER 87 FSU est encore une fois largement majoritaire avec 50,08% des voix et obtient 4 sièges devant la CGT (26%, 2 sièges) et FO (23,89%, 2 sièges).

Elections du Comité des Oeuvres Sociales : nous obtenons la majorité des voix (40%) et 2 sièges au sein du collège des actifs (votre collègue Hervé FAURE est membre titulaire et élu Secrétaire par le Conseil d'Administration du COS) La CGT (32%, 2 sièges), FO (28%, 1 siège).

Nous n'avons pas présenté de candidat dans le collège des retraités, la CGT obtient 1 siège supplémentaire et de ce fait obtient la vice Présidence du COS.

LA GREVE DU 6 NOVEMBRE 2008 :

Le soir des résultats des élections était organisée une réunion mensuelle d'information de deux heures. Un moment pour faire le point sur les résultats et rediscuter de la mobilisation envisagée.

Environ 50 agents ont participé à cette réunion et ont décidé ou apporté leur soutien à la grève prévue le lendemain. (Certains ne pouvaient pas pour diverses raisons y participer directement) Depuis plusieurs mois un climat de



suspicion, voire de délation s'est installé au sein des services, des entretiens personnalisés officieux visant à faire des promesses aux agents qui font « serment d'allégeance » ont créé la division. Ainsi c'est à la fois la méthode arbitraire, les agents étant mis devant le fait accompli

sans concertation, mais aussi la question de la garantie du service public qui est en jeu. La mise en avant de la concurrence, du chacun pour soi, étant utilisée comme dans une entreprise, ne peut que dégrader le service aux usagers car cela pousse le fonctionnaire à ne penser qu'à son intérêt personnel au détriment de l'intérêt collectif.

Au restaurant scolaire, au service des ressources humaines, au service jeunesse, au service technique... les nouveaux recrutements sont présentés comme salutaires et salvateurs, une manière de dénigrer le travail jusque là accompli par les agents déjà en fonction ou parti à la retraite. Cela s'est accompagné d'un changement non justifié (aucune évaluation des compétences n'a été menée) des responsabilités jusque là assurées.

Les agents revendiquent du respect, de la considération, la reconnaissance du travail accompli, et de pouvoir l'assurer en toute neutralité, sérénité.

A cela s'est ajoutée la menace de lettres recommandées en brandissant le spectre de l'obligation de réserve. Nous avons déjà rappelé dans le dernier communard qu'elle ne s'évalue que lors de l'arbitrage par le juge du Tribunal Administratif. La jurisprudence fait état de manquement à l'obligation de réserve que lorsque le fonctionnaire utilise son statut à des fins de propagande ! Nous en sommes très loin !

La fin de contrat d'un non titulaire après trois ans de service aurait dû déboucher sur son intégration car le besoin d'emploi reste à pourvoir. Le Maire déclare qu'il n'a rien à lui reprocher professionnellement mais qu'il va organiser un recrutement. Ce qu'il n'a pas fait dans le même cas de figure pour un agent ayant accompli un remplacement moins long et qui a été intégré directement à l'échelle 3. Où est la cohérence ? il y a deux poids, deux mesures !

La note de service, qui n'en n'est pas une car elle ne concerne en rien le fonctionnement des services a fait réagir de nombreux agents dans le sens d'une ingérence dans leur vie personnelle. Cette note est en fait un avis du Maire au sujet d'une « invitation » à un pot de départ d'un agent en dehors du temps de travail. La rédaction d'un courrier adressé sous pli fermé par l'agent aux collègues dont il souhaitait la présence est sous son entière responsabilité et ne peut pas déborder de ce cadre.

Les suites de la mobilisation : La première réponse de la Municipalité a été d'établir une liste des grévistes. Leurs noms sont-ils plus importants que les raisons de la grève ?

La FSU ne souhaite pas tomber dans la spirale du conflit, aussi nous nous étonnons :

- d'une conférence de presse à l'initiative du Maire et la rédaction d'une lettre adressée à tous les agents de la collectivité, texte remettant en question l'intégralité de nos revendications. **« Il paraît que tout va très bien dans le meilleur des monde »**
- alors que nous avons lu, comme tout le monde dans la presse le lendemain de la grève, le mea culpa au nom de la Municipalité *« Peut-être n'avons-nous pas pris suffisamment le temps d'écouter, de discuter, d'expliquer nos projets », « Il y a aussi le style personnel du Maire, qui fait ses armes, et a peut-être commis ici et là des erreurs, des maladresses... »*

Nous avons été surpris :

- de la convocation de l'ensemble du personnel à une réunion, le 2 décembre à 14H à la Mairie.
- de la parution de cette même lettre dans le bulletin municipal sans la prise en compte de l'intégralité du texte de notre tract et d'une éventuelle réponse de la

part de la FSU (Quelle suite donner à cette information partielle, pourquoi pas l'édition d'une lettre de mise au point adressée à la population !).

Notre syndicat a demandé au Maire l'organisation d'une réunion afin de mettre à plat les problèmes qui ont poussés les agents au débrayage. Elle a eu lieu le vendredi 28 novembre et a duré 3 heures de 18H30 à 21H30. (Etaient présents, 10 représentants de la FSU, 9 de la Municipalité).

De chaque côté les positions ont été affirmées, la Municipalité nous a écoutés et nous l'espérons entendus. Il faudra que cela se traduise en actes et soit suivi d'effet dans les différents services.

Nous l'avons réaffirmé lors de la réunion du 2 décembre, intervention de la FSU applaudie par de nombreux agents présents, dont nous vous livrons ci-dessous la teneur :



La réunion du 28/11/08 a permis d'ouvrir un dialogue qui faisait défaut.

Nous avons réitéré trois niveaux de revendications :

- 1) Nous avons demandé de la concertation, de l'écoute et de la confiance envers les agents donc un changement profond dans la méthode. L'arrêt de la concurrence entre les agents qui dessert le service public, qui crée

la division dans le personnel, qui pousse au chacun pour soi...

- 2) Nous avons demandé une valorisation du travail jusque là accompli par les agents, la prise en compte des savoir-faire, de l'expérience et de la formation à travers des critères d'évaluation transparents, objectifs et équitables.
- 3) Nous avons demandé de ne pas caricaturer les fonctionnaires, (ils ne sont pas responsables d'un quelconque déficit du service public), ils font leur travail le mieux possible dans le cadre de l'intérêt général, du service aux usagers. Nous ne sommes pas là pour satisfaire la demande de clients comme dans une entreprise dont le but est lucratif, nous défendons le bien commun.

Nous pensons malheureusement que la grève était le seul moyen de se faire entendre. Nous demandons que les bonnes résolutions de la Municipalité se traduisent en actes dans les services afin que les agents travaillent en toute neutralité et sérénité.

Nous restons vigilants et déterminés à faire valoir les droits des agents, c'est ce qu'ils attendent de la FSU, le syndicat pour lequel ils ont voté en masse lors des élections du 6 novembre 2008.

.....
Chers collègues,

Suite à la rencontre du 28 novembre avec les élus, j'aimerais vous faire partager mes impressions. Bien entendu, cela ne représente que mon point de vue. Au sortir de cette réunion où secrètement j'avais placé un espoir de réconciliation, un mélange d'incompréhension et de déception m'a envahi. Il faut bien avouer que durant près de 3 heures, nous avons vécu un combat où aucun de nos appels n'ont été entendus. Les notes prises par l'administration semblent n'avoir pour seul but que de nourrir un

discours, des paroles bien huilées, destinées à calmer les agents et à nous faire croire qu'ils avaient bien entendu nos revendications. Aux vues des attitudes, cela me fait me poser des questions, notamment sur les valeurs qui ont contribué à écrire les lettres de noblesse de l'humanité. Mais c'est vrai que je vis peut-être sur une autre planète... Toutefois, comment communiquer quand nous nous trouvons face à des personnes fermées et qui ne veulent en aucun cas se remettre en question ? C'est toujours de la faute des autres. Pourtant ne dit-on pas qu'il n'y a jamais de mauvais élèves mais que de mauvais enseignants ? Stratégie ? Naïveté ? Jusqu'où peut-on se cacher derrière l'inexpérience ou pire encore, derrière l'innocence ? Que penser de tout cela ? Oui, c'est vrai, je me pose des questions. A l'heure où tous nos visionnaires nationaux, ceux mêmes qui ont contribué à la déréglementation du travail et de l'économie, nous ont entraînés dans une crise mondiale qui touche de plein fouet les familles françaises les plus démunies. C'est encore une fois le peuple qui fait les frais de cette politique de « modernisation », de peur et de culpabilisation. Nous, les agents, ne pouvons que ressentir la crise car nous faisons partie du peuple et sommes, nous aussi, touchés. Notre administration utilise une stratégie qui, semble-t-il, doit être d'un nouvel âge, mais clairement déconnectée du réel, déconnectée du quotidien des agents et qui en cette période de crise mondiale peut-être jugée déplacée. Mais revenons-en à nos moutons. Finalement, cette réunion est le parfait résumé de notre crise isloise. On nous a fait le reproche de ne pas avoir prévenu l'administration du mouvement de grève et de ne pas avoir voulu rencontrer le maire. Mais aurait-il fallu qu'on veuille bien nous entendre. Quand les agents ont fait part de leurs malaises, il y eut des réponses du type : « vous allez voir, dans 3 mois tout

rentrera dans l'ordre ». Cela me fait penser à une citation de Coluche qui disait : « serrez-vous la ceinture encore un an, après... après vous serez habitués ». C'est ce manque de considération qui nous a poussés à la formule « quand on ne nous entend pas, on le dit plus fort ». L'attitude des élus me laisse penser que finalement la seule chose qui les a chagrinés dans cette histoire, c'est qu'ils n'ont pas pu contrôler leur image comme dans leurs outils de communication. Pourtant, il aurait été tellement plus simple et productif de travailler en équipe, en considérant le personnel comme des alliés et des professionnels.

Il faut reconnaître que c'est avec des expériences comme celles-ci que nous pouvons observer les difficultés liées à l'exercice du pouvoir. Cette activité demande à être au clair avec soi-même afin de bénéficier d'une ouverture suffisante envers ses collaborateurs. Dans le cas contraire, cette responsabilité, si elle ne vient pas d'un sentiment d'altruisme mais plutôt d'une conquête du pouvoir (thérapeutique ?) peut entraîner de fortes contradictions entre discours et actes.



Pour synthétiser, je n'ai pas eu le sentiment que l'administration cherchait à nous comprendre et qu'entraîner le syndicat dans une série de réunions n'est ni plus ni moins qu'un processus d'endormissement des agents. Si nous décodons un peu cette démarche, elle peut être très efficace si elle est suivie d'actes de réparation. En revanche, si cette dernière n'est pas sincère, c'est un moyen pour l'administration de se cacher derrière une parodie de dialogue que le maire nous a proposée. Ainsi si cette mauvaise ambiance au travail continue, le problème ne viendra plus de l'administration mais des agents qui ne veulent pas discuter (ces fainéants de fonctionnaires).

Toutefois, pour terminer positivement, la réunion s'est clôturée sur un discours positif du maire. Avec des termes forts comme la construction commune (agents et élus) d'un futur meilleur pour les élus. J'ai un sentiment bizarre, vous savez, le sentiment du déjà vu. Le discours sera-t-il suivi des mêmes actes ? On sera vite fixé car s'il nous a réellement entendus, des actes de réparation devront être faits avant le 20 janvier 2009, date de la prochaine réunion. Il faut tous que nous observions et surtout que tous nous restions vigilants !!!

Pour la FSU : Fabien Tarnaud

UN PETIT TEXTE POUR REFLECHIR :

L'engagement :

S'engager, c'est se projeter dans le futur, dans une relation de durée. C'est inscrire dans le temps une constante qui pourrait se résumer en ces termes :

Je m'engage à mettre mes ressources, ma disponibilité et ma créativité au service de la relation que j'entretiens avec vous. Vous pouvez compter sur mes ressources, sur ma disponibilité et ma créativité. Mais la vitalité de mon propre engagement repose sur votre propre capacité à accueillir, à amplifier et à dynamiser mes propres efforts.

C'est aussi inclure une variable :

Vous devez tabler aussi sur mon potentiel d'évolution. Je m'engage avec ce que je suis aujourd'hui pour celui que je serai demain. Mais j'ai besoin de rester fidèle à moi-même pour maintenir cet engagement, pour le garder vivant, au présent d'une relation ou d'une action.

Si un décalage trop grand existe entre les deux contraintes issues de ces engagements et mon système de valeurs, je prendrai le risque de me désengager pour rester congruent, pour demeurer consistant, pour rester fidèle à moi-même. Je prendrai même le risque de me différencier, voire de me séparer pour sauvegarder mes valeurs ou mes croyances dans le respect de ce que je suis devenu. Je prendrai le risque d'un conflit pour maintenir mon intégrité. J'accepterai, si besoin est, l'affrontement, voire le combat, pour pouvoir me respecter. Je renoncerai à la relation si je sens qu'elle m'entraîne à une trahison de mes convictions.

En effet, je perçois une interdépendance étroite entre le respect que je peux avoir de moi et mon besoin de pouvoir continuer à respecter l'autre, surtout s'il est important pour moi.

Texte de Jacques Salomé



Le syndicat FSU vous souhaite à tous un joyeux Noël et une très bonne année 2009 !

« ... le seul fait de rêver est déjà très important. Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions. Je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite surtout d'être vous. » Jacques BREL. Janvier 1968